



R A P P O R T F I N A N C I E R

Association Projet Neuf

SIRET : 831 384 904 00015

RNA : W443005388

APE : 9499Z

Exercice 2018 (janvier-octobre)

I. Bilan financier

1. Compte de résultat (fin oct 2018)

Compte de résultat détaillé de l'association Projet Neuf			
Association Projet Neuf SIRET : 831 384 904 00015 RNA : W443005388 APE : 9499Z			
Siège social : 22 rue Fernand Pelloutier 44600 SAINT-NAZAIRE			
Date de début de l'exercice : 01 / 01 / 2018 Date de fin de l'exercice : 31 / 10 / 2018			
CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
Achat	265,60 €	Vente	95,75 €
Achats d'études et de prestations de services	0,00 €	Prestation de services	0,00 €
Achats non stockés de matières et de fournitures	0,00 €	Vente de marchandises	95,75 €
Fournitures non stockables (eau, énergie)	265,60 €	Produits des activités annexes	0,00 €
Fourniture d'entretien et de petit équipement	0,00 €		
Autres fournitures	0,00 €		
Services extérieurs	158,00 €	Subventions d'exploitation	4 000,00 €
Locations	0,00 €	État (préciser)	0,00 €
Entretien et réparation	0,00 €	Régions (préciser)	0,00 €
Assurance	88,20 €	Département (préciser)	0,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0,00 €	Commune : Mairie de Saint-Nazaire	4 000,00 €
Publicité, publication	0,00 €	Organismes sociaux (détailler) :	0,00 €
Déplacements, missions, réception	0,00 €	Fonds européens	0,00 €
Frais postaux et de télécommunications	11,40 €	CNASEA (emplois aidés)	0,00 €
Services bancaires	58,40 €	Autres recettes (préciser)	0,00 €
Impôts et taxes	0,00 €		
Impôts et taxes sur rémunération	0,00 €		
Autres impôts et taxes	0,00 €		
Charges de personnel	993,00 €	Autres produits de gestion courante	2 671,00 €
Rémunération des personnels	993,00 €	Dont cotisations	221,00 €
Autres impôts et taxes	0,00 €		
Charges de personnel	993,00 €	Autres produits de gestion courante	2 671,00 €
Rémunération des personnels	993,00 €	Dont cotisations	221,00 €
Charges sociales	0,00 €	Dont participations des membres actifs	2 450,00 €
Autres charges de gestion courante	0,00 €	Produits financiers	0,00 €
Charges exceptionnelles	0,00 €	Produits exceptionnels	0,00 €
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES	1 416,60 €	TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS	6 766,75 €
Emplois des contributions volontaires en nature	17 060,00 €	Contributions volontaires en nature	17 060,00 €
Personnel bénévol	16 560,00 €	Bénévolat	16 560,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0,00 €	Prestations en nature	0,00 €
Secours en nature	500,00 €	Dons en nature	500,00 €
TOTAL DES CHARGES	18 476,60 €	TOTAL DES PRODUITS	23 826,75 €
RÉSULTAT (PRODUITS-CHARGES)			5 350,15 €

2. Addendum : dépenses prévues pour fin 2018

Poste budgétaire	Matériel envisagé	Total
2018		
1 - Développement numérique (frais et services)		
	hébergement/serveur/SNHack	360 €
	Équipement P9 informatique collectif = PC tour complet, portable, imprimante	1 000 €
	outils de com, téléphone/internet	540 €
2 - Frais liés à l'entretien des espaces verts		
	entretien, outillage	140 €
3 - Charges fixes		
	Banque	87 €
	Assurance association	117 €
4 - Structuration et valorisation de la mutualisation		
	prestations communication + recherches financement	1 329 €
	TOTAL	2 244 €

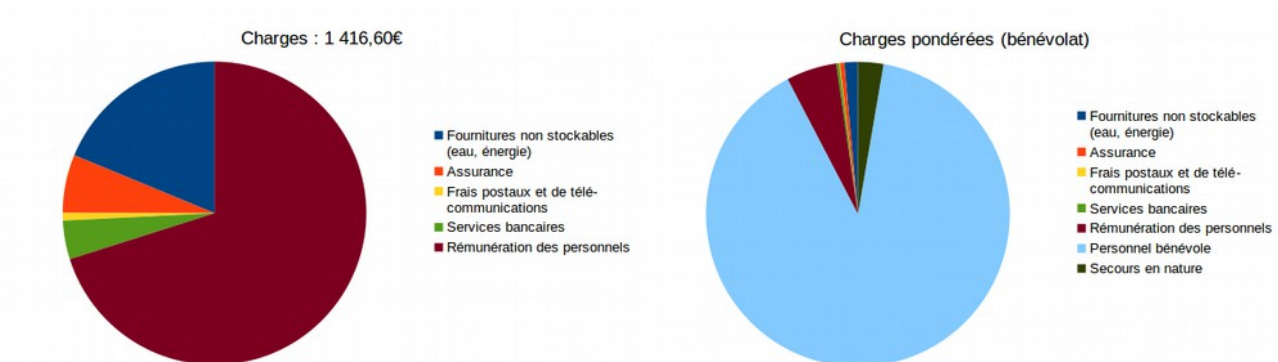
3. Analyse statistique

a. Ratios mensuels des produits principaux :

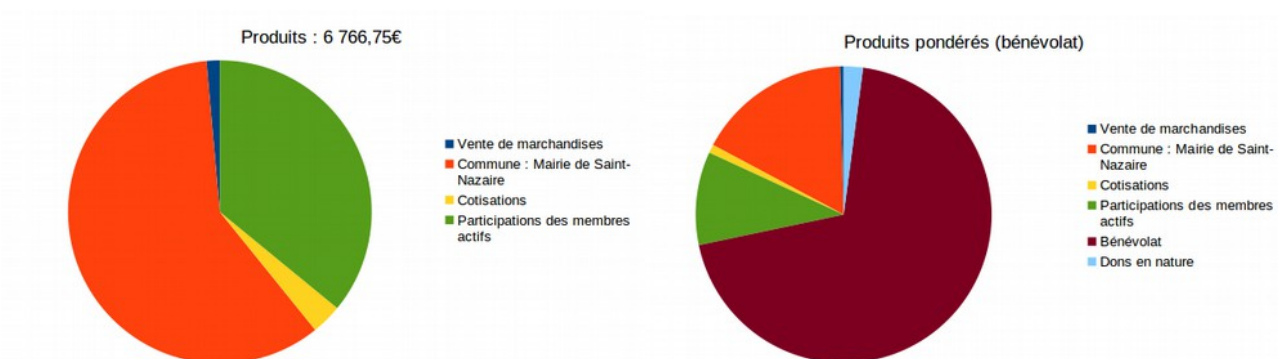
- cotisations : 27,38€/mois
- subvention (mairie) : 333,33€/mois
- participations membres actifs : 484,10€/mois

b. Diagrammes

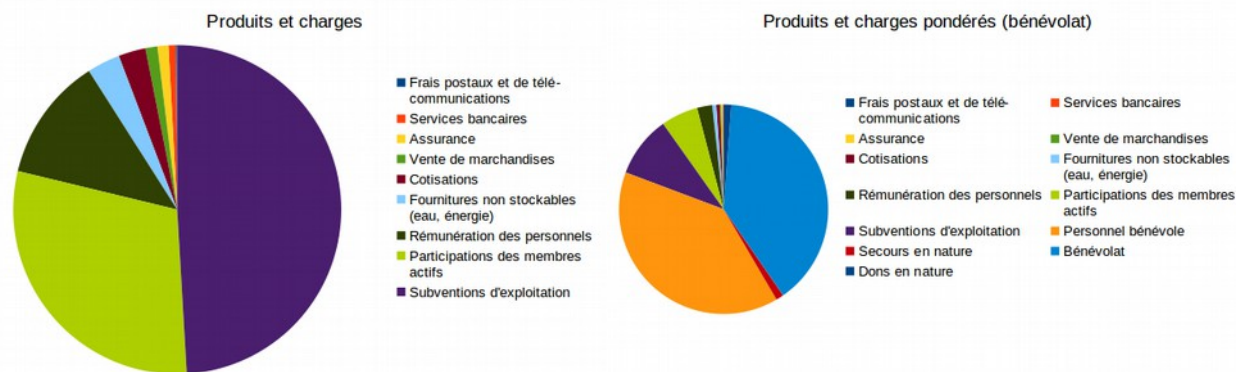
Répartition des charges



Répartition des produits



Répartition des produits et charges



Synthèse :

Pour cette première année d'exercice, les principales charges du Projet Neuf sont liées à la rémunération de l'emploi de coordination, tandis que la subvention municipale et la participation mensuelle des membres actifs fournissent plus de 90% des recettes. Cependant, ces dernières doivent être pondérées par l'activité bénévole qui représente plus de 3/4 des recettes globales.

II. Mise en rapport avec les prévisions et valeurs du Projet Neuf

1. Autonomie financière

Les ressources propres du Projet Neuf (cotisations, participations et bénévolat) représentent 80% des recettes du Projet Neuf pour l'exercice 2018, répondant donc à ses objectifs d'autonomie financière. Le poste de coordination est entièrement financé par les membres actifs du Projet Neuf.

Les 20% restants proviennent de la Mairie de Saint-Nazaire, seule institution finançant l'activité du Projet Neuf (subvention de fonctionnement).

2. Portage de projets

Les comptes du Projet Neuf n'ont pas distingué la participation de l'association à des projets satellites. Aucune activité financière n'est à mentionner à ce sujet, mais l'activité bénévole a cependant participé à la réalisation de ces projets.

3. Conformité au budget prévisionnel

Le budget prévisionnel a été établi dans la perspective d'une entrée dans le bâtiment du Moulin du Pé. Le report de cette échéance a nécessairement modifié l'affectation des ressources du Projet Neuf, tout comme, par ailleurs, l'arrêt (brutal) des emplois aidés. Le Projet Neuf a dû s'adapter à ces contingences qui ont rendu caduc le budget prévisionnel :

- D'une part, ses membres actifs se sont personnellement (financièrement) engagés dans la rémunération du poste de coordination ;
- D'autre part, le Projet Neuf a réfléchi à la réorientation de la subvention de la mairie de Saint-Nazaire sous la logique d'une préparation de l'entrée dans le bâtiment prévue en janvier 2018 et les frais de fonctionnement de l'association. Les postes budgétaires significatifs de cette réorientation sont : achat de matériel (lié aux jardins, au parc informatique, etc.), rémunération d'une chargée de recherche de financements, paiement de prestations (site internet etc.).

III. Perspectives (budget prévisionnel)

Budget de l'association

Année 2019 ou exercice du au

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
60 - Achats	19 715	70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services	
Prestations de services	815	74 - Subventions d'exploitation²	43 000
Achats matières et fournitures	12 200	Etat : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités cf. 1ère page	
Autres fournitures	6 700	DRAC Livre et Lecture	2 000
61 - Services extérieurs	5 617		
Locations	5 000		
Entretien et réparation			
Assurance	617	Conseil-s Régional(aux) :	
Documentation		Demande création d'ateliers	5 000
		aide résidence artistique	5 000
62 - Autres services extérieurs	18 468	Conseil-s Départemental (aux) :	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	12 000	aide résidence d'auteur	2 000
Publicité, publication	1 043	Communes, communautés de communes ou d'agglomérations:	
Déplacements, missions	4 978	Ville de Saint-Nazaire, fct.	13 000
Services bancaires, autres	447	Ville de Saint-Nazaire, equip.	3 000
63 - Impôts et taxes	0	Ville de Saint-Nazaire, bourse	3 000
Impôts et taxes sur rémunération		PCT aggro de Saint-Nazaire	3 000
Autres impôts et taxes			
64 - Charges de personnel	10 164	Organismes sociaux (CAF, etc. détailler) :	
Rémunération des personnels	7 084	Fonds européens (FSE, FEDER, etc.)	
Charges sociales	3 080	L'agence de services et de paiement (emplois aidés)	
Autres charges de personnel		Autres établissements publics	7 000
65 - Autres charges de gestion courante		75 - Autres produits de gestion courante	10 964
		756. Cotisations	8 064
		758. Dons manuels - Mécénat	2 900
66 - Charges financières		76 - Produits financiers	
67 - Charges exceptionnelles		77 - Produits exceptionnels	
68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées		78 - Reprises sur amortissements et provisions	
69 - Impôt sur les bénéfices (IS); Participation des salariés		79 - Transfert de charges	
TOTAL DES CHARGES	53 964	TOTAL DES PRODUITS	53 964
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE³			
86 - Emplois des contributions volontaires en nature		87 - Contributions volontaires en nature	
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	42 405
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services	10 000	871 - Prestations en nature	
862 - Prestations			
864 - Personnel bénévole	42 405	875 - Dons en nature	10 000
TOTAL	52 405	TOTAL	52 405

1. Coordination

Augmentation de la quotité horaire à 60h par mois en fixe, financé par l'augmentation des contributions des membres actifs (loyers des ateliers). Développer par ailleurs le recours à une part de coordination (mutualisée) dans les projets.

2. Emploi d'une seconde salariée en « recherche de financements »

Ce poste vise à rechercher des financements pour le fonctionnement de l'association et le poste de coordination. Il fonctionne sur un fixe (25h au SMIC par mission + intéressement de 7% de la subvention obtenue, de laquelle est déduite le fixe) et sera également mutualisable aux projets.

3. Sur la recherche de subventions

Le montant des demandes de subventions sont élevées pour 2019 en raison de l'installation dans le bâtiment. Il faudra toutefois réduire la voilure du Projet Neuf qui est défini dans ses statuts comme un projet économe. Ceci garantissant également un fonctionnement plus souple et léger.

4. Sur l'autonomie financière

Le Projet Neuf doit continuer de viser à une autonomie financière la plus large possible (cet aspect est inscrit dans ses statuts). Il est toutefois associé à différentes structures et institutions avec lesquelles il collabore de manière indépendante.